

Bulletin municipal

30 mai 2024 - Numéro 355



Paroisse Saint-Nom-de-Marie de Sayabec Horaire – Juin 2024

02 juin	11h00	Messe
09 juin	11h00	Célébration dominicale de la Parole
16 juin	11h00	Messe <i>Fête des Pères</i>
23 juin	11h00	Célébration dominicale de la Parole



**Club des 50 ans et plus – Activités
Sous-sol de l'église**

**Nous souhaitons remercier tous les
membres qui ont participé à nos
activités tel que les repas, la danse, etc.**

Bonne été et à bientôt !

ACTIVITÉS LOISIRS

SOCCER 2024

La saison débutera sous peu.

Pour toutes informations, consultez la page Facebook :

 [soccermitismatapeda](https://www.facebook.com/soccermitismatapeda)



Camp de jour

Début : 25 juin

Fin : 9 août

**Encore quelques places disponibles

Bibliothèque QUILIT

HORAIRE *d'été*

Mercredi

(14h à 16h et de 18h à 20h)

26 JUIN	OUVERT
3 JUILLET	OUVERT
10 JUILLET	OUVERT
17 JUILLET	OUVERT
24 JUILLET	FERMÉ
31 JUILLET	FERMÉ
7 AOÛT	FERMÉ
14 AOÛT	OUVERT
21 AOÛT	OUVERT
28 AOÛT	OUVERT

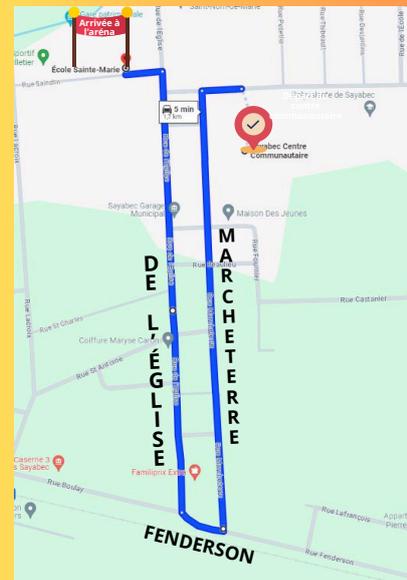
ACTIVITÉS LOISIRS



DIMANCHE le 23 juin
Gare patrimoniale, stationnement et parc

- 11h Dîner par la Maison des Jeunes
- 11h à 17h Jeux gonflables
- 12h à 14h Mini-ferme
- 13h à 16h Maquillage
- 14h Protocole de la Fête nationale
- 14h Danse et jeux (bingo, pétanque, poches avec les 50 ans et plus)
- 17h Souper par la Maison des jeunes
- 17h Spectacle avec le groupe Harvey & Jomphe
- 21h Spectacle avec Les Frères Thériault
- 22h Feux d'artifice (courtoisie des producteurs agricoles)
- 23h Feux de joie sur le stationnement du Centre sportif

Trajet du défilé



LUNDI le 24 juin

- 14h **Défilé de la Fête nationale**
(rues Marcheterre, Fenderson, Boulay et de l'Église)
Départ du stationnement du Centre communautaire
Arrivée au stationnement du Centre sportif

Bar sur place
barbe à papa
et pop corn
pour les deux jours



EN CAS DE PLUIE, LE 23, activités à L'INTÉRIEUR DE L'ARÉNA,
Le 24 le Défilé a lieu même si la température est pluvieuse



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

ACTIVITÉS LOISIRS

Inauguration JEUX D'EAU

Samedi, le 15 juin

6, rue Keable

Activités
GRATUITES

Apporte
ton
maillot!

10h à 16h

Cérémonie protocolaire à 11h

JEUX GONFLABLES

LIVRE EN FÊTE

\$ HOT DOG \$

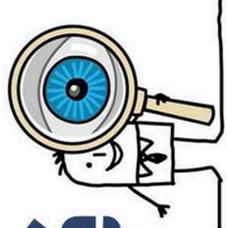
(OFFERT PAR LA MAISON DES JEUNES)

INFORMATION: 418-536-5440 #1410



ATELIER

Le stress et l'anxiété sous la loupe



Animé par Kathy Morissette, intervenante à Rayon de Partage en santé mentale

OBJECTIFS DE L'ATELIER :



- Apprendre à reconnaître les signes de stress et d'anxiété
- Outiller pour mieux gérer son stress et son anxiété



Mercredi 12 juin à 19 h

à Hôtel de ville de Sayabec
3, rue Keable

Collation et prix de présence



Offert par:



Rayon de Partage
en santé mentale

Bienvenue à tous !

Pour information
418 629-5197

ACTIVITÉS LOISIRS

Un conte, un jardin



Lecture d'un conte en pyjama
ET
activité de plantation de semis

À la bibliothèque municipale
et scolaire QUILT
8, rue Keable porte 5

**Mercredi 20 juin
18h30**



Informations diverses

Heures d'ouvertures
Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi: 8 h à 12 h
www.mdfmatapedia.org
Maison des familles de La Matapédia

**67, rue Lambert
Amqui 418 629-1241**

Maison des FAMILLES de La Matapédia

Jun 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Halte-garderie 418 629-1241 Poste 5 Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h (et besoins exceptionnels)	Réservez tôt - Places limitées Coût par période: 5 \$/ 1 enfant; 8 \$/ 2 enfants; 10 \$/ 3 enfants	Fermé	Fermé	Fermé	1	2
Atelier culinaire Parent-enfant - Amqui Cuisine et mange sur place 16 h 30 à 18 h 30 Inscription: 629-1241 #2	Atelier culinaire Parent-enfant - Amqui Cuisine et mange sur place 16 h 30 à 18 h 30 Inscription: 629-1241 #2	Fermé	Atelier culinaire Parents (et futurs) Amqui #2 10 h 30 à 12 h 30 Activité 18-35 ans 5 à 7 Détails à venir	Formation RCR Surviv des 1ers soins Pour les parents (et futurs) - bébés bienvenus 9 h 30 - 11 h 30 #2	8	9
Atelier culinaire Parent-enfant - Sayabec Cuisine et mange sur place 16 h 30 à 18 h 30 Inscription: 629-1241 #2	Atelier culinaire Parent-enfant - Sayabec Cuisine et mange sur place 16 h 30 à 18 h 30 Inscription: 629-1241 #2	Les P'tits Frileux Petit-déjeuner 8 h 30 à 11 h 30 Inscription: 629-1241 #2 Contribution volontaire	Amis des bébés Sièges d'auto - 9 h 30 Activité papa 16 h BBQ en l'honneur des papas Toute la famille - Poste #2	Atelier culinaire Parents (et futurs) Causse Cuisine et mange sur place 10 h 30 à 12 h 30 Inscription: 629-1241 #2	15	Bonne fête à tous les papas! 16
Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé pour l'été À l'exception du camp Bonne vacances! De retour le 3 septembre	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Tu as le goût de contribuer pour soutenir nos activités?
Tu peux faire un don en argent, par virement ou via le code QR
Virement: administration@mdfmatapedia.org

Retour des prêts
N'oubliez pas de rapporter vos jeux de société et bacs touche à tout au plus tard le 14 juin à midi.
Il n'y aura pas de prêt durant la période estivale.

Vérification de sièges d'auto
Pour la période estivale, notre technicienne a quelques disponibilités mais le délai de réponse peut être plus long. Inscription via le code QR seulement.
Par une technicienne certifiée TSEP



Il est maintenant temps de réserver votre emplacement au jardin communautaire pour la prochaine saison de jardinage.

Lot de 10 X 45 pieds à 20\$ chacun.

Pour plus d'information :
Bermond Roussel
418-536-5675

Informations diverses



Avis de convocation Assemblée générale annuelle

La Gare patrimoniale/Maison de la Culture de Sayabec tiendra son assemblée générale annuelle, Mardi le 18 Juin 2024 à 19h00 à la salle Fenderson de la Gare patrimoniale/Maison de la Culture.

La population est invitée à y assister.

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui veulent s'impliquer pour faire fonctionner la Gare à l'année avec une programmation comme on retrouve dans toutes les Maisons de la Culture.

L'avenir de la Culture vous appartient !

Bienvenue à tous !



NOS ANCÊTRES ONT BESOIN DE NOUS

Nous vous invitons

Samedi le 8 juin à 8 heures du matin



Notre cimetière commence à être beau et sécuritaire, nos bénévoles ont fait un merveilleux travail pour relever et redresser plusieurs monuments dans notre cimetière et je les remercie. Il nous reste encore du travail à faire, c'est la raison que je vous donne rendez-vous.

Venez en grand nombre, nous pourrions organiser plusieurs équipes, venez nous aider à conserver la beauté de ce lieu de paix.

Vous pouvez apporter quelques outils (pelles, râteaux), brouette pour déplacer de la terre ou du concassé, nous avons la collaboration de Jimmy Bouillon avec certain équipement.

Embellissons ce lieu de repos, nous avons besoin aussi de personnes pour nettoyer certains monuments.

Pour ceux qui ne pourrions aider physiquement, venez encourager les travailleurs bénévoles par votre présence.

Toutes participations seront appréciées.

On se donne Rendez-vous Samedi le 8 juin au cimetière JC Saindon.



La berce se pointe le nez, à vos pelles!

Causapscal le 8 mai 2024 - La Berce sphondyle, plante exotique envahissante causant des lésions semblables à des brûlures, apparaîtra sous peu dans le bassin versant Matapédia-Restigouche. En début de saison, le sol est plus malléable ce qui facilite son arrachage.

La berce sphondyle est une espèce très résistante, elle est parmi les premières herbacées à sortir au printemps.

Voici des méthodes pour freiner son expansion:

- La méthode la plus efficace est l'arrachage complet du plant avec les racines. Pour ce faire, creuser jusqu'à au moins 20 cm de profondeur pour retirer la plus grande partie des racines.
- Pour les colonies de forte densité, les recouvrir avec une bâche robuste. Cette méthode est la plus efficace pour les empêcher de pousser au printemps. Prendre note que la bâche doit être laissée en place au moins 1 an, 2 ans c'est encore mieux.

Si le bâchage n'est pas possible sur votre terrain, nous vous recommandons de faire la tonte des plants de berce dès qu'ils débutent leur croissance et de continuer tout au long de la saison estivale.

Attention! Veillez à bien vous protéger des éclaboussures de sève. **Protégez-vous** avec des gants et vêtements longs afin de vous assurer que la sève de la plante n'entre pas en contact avec la peau ou les yeux. Faites complètement sécher les plants de berce sur votre terrain et ensuite disposez-en dans le compost municipal (bac brun), seulement si elle n'est pas montée en graines. **Nous répétons seulement s'il n'y a pas de graines, ni de petites fleurs!!**

Bref, c'est le moment là, là, là!

De nombreuses informations se retrouvent sur le site Internet de l'OBVMR pour vous aider à identifier la Berce ou pour en savoir davantage :

<https://www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle>

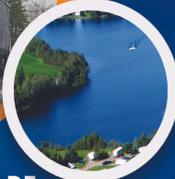
Source: Mireille Chalifour
Directrice générale

165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
1 877-886-3314 postes 1-2
communication@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org



En mai, la berce ressemble à cela! Source : OBVMR

Informations diverses

LE MEILLEUR MOYEN DE PRENDRE SOIN DE NOS COURS D'EAU, c'est de suivre ces quatre étapes

ÉTAPE 1 **INSPECTER**
tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés

ÉTAPE 2 **VIDER**
et drainer, avant de partir, toute eau pouvant se trouver dans l'équipement (bottes, filets, glacières, ballasts, etc.)

ÉTAPE 3 **NETTOYER**
votre embarcation à l'arrivée et au départ du plan d'eau et laver et sécher tous les équipements

ÉTAPE 4 **RÉPÉTER**
ces étapes après chaque visite sur un plan d'eau, quel qu'il soit




Source : Lucie Roy

MERCI à nos partenaires !



J'atteste avoir pris connaissance de ce dépliant

POUR DES LACS EN SANTÉ
Combattons les espèces aquatiques envahissantes





LE LAC MATAPÉDIA



Version virtuelle du dépliant

Ne pas laver son embarcation a des conséquences.

- » Baisse des populations de poissons et des prises
- » Diminution de la qualité de l'eau
- » Dégradation des écosystèmes et perte de biodiversité
- » Risque de perte d'accès aux cours d'eau
- » Contrevenance à la réglementation et possibilité de se voir imposer une amende

Quels gestes pouvez-vous poser pour protéger les cours d'eau ?

- » Inspecter, vider et laver son embarcation et ses équipements à chaque sortie
- » Limiter les vagues et réduire votre vitesse à **10 km/h** lorsque la profondeur est de 15 mètres ou moins
- » Éteindre le moteur lorsque la profondeur est d'un mètre ou moins
- » Ne laisser aucune trace derrière vous (restes de nourriture, déchets, etc.)
- » Sensibiliser vos proches à l'importance de laver leur embarcation et de prendre soin de nos cours d'eau

VOUS VISITEZ un autre point d'eau matapédien ?
Balayez ces codes avec votre téléphone !

LÉGENDE

- 15 mètres de profondeur/ max. 10 km/h
- 🚰 Station de lavage

PARC PIERRE-BROCHU
Route 132 Est

SAYABEC

MARINA ALBERT-LEVESQUE
8, rue des Cèdres

VAL-BRILLANT

CAMPING D'AMQUI
686, route 132 Ouest

AMQUI

LAC AU SAUMON

LAC HUMQUI

ZEC CASAULT

STATIONS DE LAVAGE : VAL-BRILLANT ET SAYABEC UNISSENT LEURS FORCES

Sayabec, 13 mai 2024 - Les municipalités de Sayabec et Val-Brillant travaillent conjointement pour permettre l'accès au lac Matapédia dans le respect de la prévention par des espèces exotiques envahissantes et ainsi assurer le maintien de la qualité de l'eau et la protection des écosystèmes en place.

Pour la municipalité de Val-Brillant, la station de lavage est fonctionnelle dès maintenant. La barrière informatisée devrait être en fonction d'ici la fin mai. D'ici là, l'accès au Lac du côté de Val-Brillant est possible normalement, nous ferons de la surveillance sur les heures d'ouvertures et nous sommes confiants que les utilisateurs feront leur part pour respecter les obligations en vigueur.

La municipalité de Sayabec est en attente de l'octroi d'une subvention pour le déploiement de la station de lavage d'embarcations au parc Pierre-Brochu. La mise en place de cette station et de la barrière informatisée demeurent une priorité et nous travaillons sans relâche pour la déployer dans les meilleurs délais.

En attendant, nous encourageons vivement les citoyens de Sayabec à utiliser la station de lavage de Val-Brillant (située sur la rue des Cédres) pour leurs besoins. À cet effet, une clé donnant accès à un cadenas sera remise aux utilisateurs. Cette clé permettra l'accès au débarcadère du Parc Pierre-Brochu de Sayabec. Ainsi, les usagers auront le choix entre Val-Brillant et Sayabec pour leurs mises à l'eau. Nous comptons sur la diligence des usagers pour une utilisation unique et personnelle de cette clé. La récupération de la clé donnant accès au débarcadère peut se faire à l'accueil du camping de Val-Brillant qui est accessible tous les jours de 10 h à 18 h.

Il est important de noter que pour les embarcations demeurant exclusivement sur le Lac Matapédia, un seul lavage est requis. Dans le cas contraire, nous comptons sur la collaboration de nos citoyens pour effectuer un lavage additionnel et ainsi s'assurer de préserver notre magnifique plan d'eau.

De plus, tous les citoyens recevront par la poste les informations qui s'appliquent à leur municipalité dans les prochaines semaines.

Ces mesures sont prises dans le but de préserver le Lac Matapédia contre la moule zébrée et d'autres espèces envahissantes. Nous sommes conscients que cette situation peut susciter des interrogations et des inquiétudes, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour améliorer l'expérience des usagers du lac.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter votre municipalité.

Nous remercions la communauté pour sa collaboration et sa compréhension.



Informations diverses

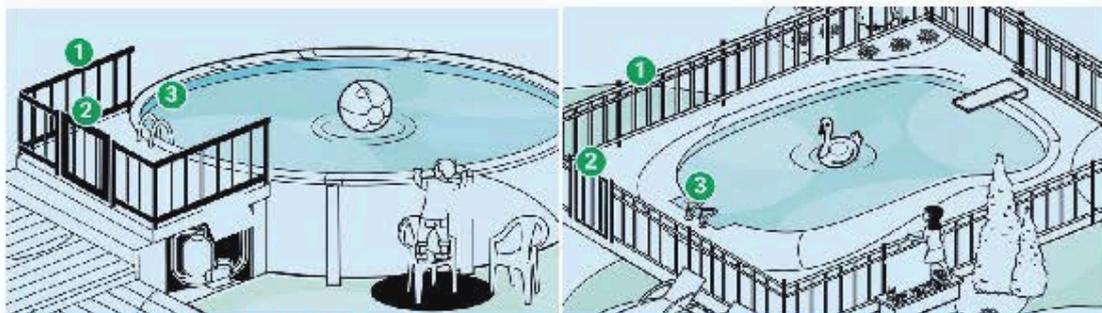
La chronique réglementaire

PERMIS DE PISCINE



Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales :



PISCINE HORS TERRE

PISCINE CREUSÉE

1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) **; (1.5 mètres (5p) dans certaines municipalités)
2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;

La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.

Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;

Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;

Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;

Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

Informations diverses

DATES DE PAIEMENT

Taxes Municipales

1er versement	1er avril
2e versement	1er mai
3e versement	1er juillet
4e versement	1er septembre
5e versement	1er novembre



 **Pour toutes urgences municipales veuillez communiquer au**
418-629-0140 

Prochaine date de parution :

27 juin 2024

Aux organismes, la date limite pour envoyer vos annonces est le

19 juin 2024



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

3, rue Keable

Sayabec, Québec G0J 3K0

Téléphone : 418-536-5440

Télécopie : 418-536-5572

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB!

www.municipalitesayabec.com

Facebook.com/municipalitesayabec

PROCHAINE PARUTION DE L'INFO-MUNICIPALE:

27 juin

25 juillet

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL:

3 juin

8 juillet

